

[FCO Transport de voyageurs - 2ème session](#)



Durée de la formation : 14 heures (2 jours).

Type de formation : Renouvellement

Référence : FCVY05

Description de la formation

Objectif :

Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences, de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, d'actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique et d'améliorer ses pratiques dans ces domaines

Programme :

Actualisation des connaissances - Santé, sécurité routière et sécurité environnementale - Service, Logistique

Validation :

Attestation de Formation Continue Obligatoire (FCO) voyageurs.

Pré-requis :

Titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou ED en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route. Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs. Avoir suivi la première session de formation FCO conformément à l'article 3 de l'Arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs.